

NOUS SOMMES LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Ensemble, produisons et finançons
une énergie renouvelable, locale
et citoyenne, pour le climat
et pour nos territoires.

energie-partagee.org



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

L'énergie renouvelable citoyenne

En tant que citoyen·ne·s et collectivités, nous pouvons prendre part à la valorisation de nos nombreuses ressources naturelles locales (le vent, le soleil, le bois des forêts, l'eau des rivières...).

C'est l'énergie citoyenne : décidée, financée et produite en circuit court par les habitants et dont les bénéfices sont orientés vers le territoire.



Tous acteurs de la transition énergétique !

DES CITOYENS MOTEURS

sous forme de collectifs, d'associations, de sociétés citoyennes qui impulsent et animent localement les projets.

DES COLLECTIVITÉS IMPLIQUÉES

qui facilitent l'émergence et le fonctionnement de ces initiatives et y prennent part dans la durée.

DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

compétents et engagés, qui sauront apporter une expertise technique fiable.

➡ PARTAGER LA GOUVERNANCE, C'EST CAPITAL !

Dans ces projets citoyens, la gouvernance est partagée entre les acteurs locaux et les citoyens. Cette maîtrise garantit la poursuite de **l'intérêt général**, maximise les **retombées locales** et facilite **l'adhésion des riverains**.

➡ DES BÉNÉFICES POUR LES TERRITOIRES...


Pour 1€ investi

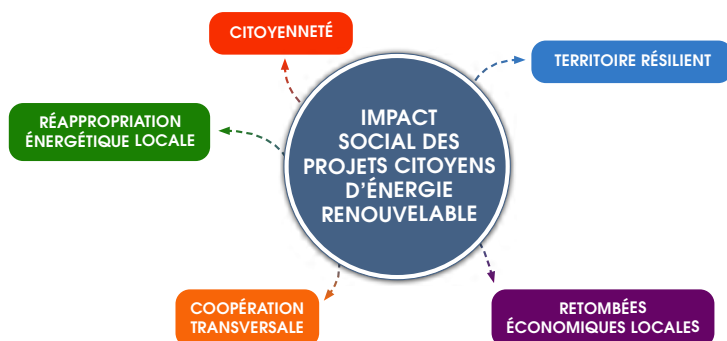
dans un projet citoyen de production d'énergie renouvelable


2,5 € profitent au territoire

grâce à la fiscalité, aux loyers, aux salaires, aux prestations et aux revenus de l'investissement

[Étude «Les retombées économiques locales des projets citoyens», Énergie Partagée, 2019»](#)

➡ COMME POUR LEURS HABITANTS !



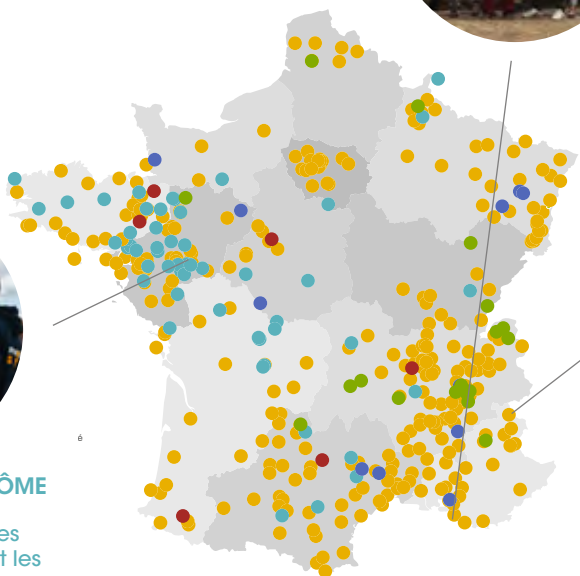
[Étude «L'énergie citoyenne, qu'est-ce que ça change ? Focus sur l'impact social de l'énergie citoyenne», Énergie Partagée, 2023](#)

De plus en plus de projets citoyens

Partout en France, les initiatives collectives de production d'énergie renouvelable se multiplient.

Consultez la carte des projets

- Solaire
- Éolien
- Bois énergie
- Hydroélectricité
- Méthanisation



SOLARIS CIVIS

Le premier grand parc photovoltaïque au sol citoyen de la région PACA. 5 MW



PARC ÉOLIEN DE L'HYRÔME

Un parc de 5 éoliennes porté par les citoyens et les collectivités territoriales.

12 MW



CHAUFFERIE FORESTENER DE LUCINGES

Un réseau de chaleur communal citoyen alimenté par une chaufferie bois-énergie.

480 kW



+320

projets labellisés

30 000

citoyen·nes investi·es

780

collectivités engagées

👉 LABEL ÉNERGIE PARTAGÉE



Intérêt territorial



Par la présence forte et diversifiée des acteurs locaux publics et privés dans l'actionnariat

Gouvernance partagée



L'organisation des décisions permet à l'intérêt collectif du territoire de primer.

Dynamique locale



Faire travailler les compétences locales et rechercher la mobilisation du territoire.

Écologie



Le projet s'inscrit dans une démarche de réduction des impacts environnementaux et des consommations d'énergie.

Investissement public et citoyen



Mobiliser l'épargne des ménages et les capacités d'investissement des collectivités.

Le label Énergie Partagée distingue les démarches de développement d'énergie renouvelable particulièrement vertueuses pour les territoires. Il est accordé suite à l'évaluation de 12 critères qualité répartis en 5 axes-repères.

Nous accompagnons

les projets territoriaux d'énergie renouvelable

Claire Mazoyer

Membre d'Energ'Y
Citoyennes (38)

« Lancer un projet citoyen de transition énergétique demande de la méthode. Énergie Partagée a structuré une assistance complète aux porteurs de projet, avec des rencontres, des formations. Et un accompagnement de proximité ! »

➔ NOUS ACCOMPAGNONS LES PORTEURS DE PROJETS

Habitants, collectivités ou professionnels des énergies renouvelables, **Énergie Partagée** et son réseau vous apportent des outils, des formations et des conseils pour mener à bien votre projet.

1 ENGAGER LA DYNAMIQUE COLLECTIVE

- Définir la vision et les valeurs communes
- Organiser la société de projet
- Faire connaître le projet

2 CONCRÉTISER LE PROJET

- Choisir les solutions techniques
- Élaborer un plan économique et financier
- Mobiliser l'épargne locale

3 SUIVRE L'EXPLOITATION

- Animer le groupe et les partenaires
- Maîtriser la production
- Lancer de nouveaux projets

➔ NOUS PARTICIPONS À LA RÉUSSITE DES INITIATIVES LOCALES ET COLLECTIVES À TOUS LES NIVEAUX



✓ Les groupes d'échange et de travail

Les retours d'expériences des premiers projets nourrissent les démarches des suivants dans une logique d'éducation populaire.

✓ Les réseaux régionaux d'accompagnement

Ils rassemblent les porteurs de projets citoyens et animent leur coopération avec des outils et conseils adaptés au contexte local.

✓ Les formations, publications et ateliers ludiques

Des outils clairs et didactiques pour tous les publics (du novice à l'expert) sur les différents aspects du montage de projet.

Lancez-vous !

Adhérez à l'association et bénéficiez de notre accompagnement :
energie-partagee.org/monter-projet/adherer/

Nous investissons

dans des sociétés citoyennes locales

Notre outil **Énergie Partagée Investissement** permet à des habitants et des acteurs des territoires de réunir les fonds propres nécessaires au lancement d'un projet et d'en garder la maîtrise citoyenne tout au long de son exploitation.

➔ LES PROJETS QUE NOUS FINANÇONS

L'appui financier d'Énergie Partagée est conditionné à :

- La conformité du projet aux valeurs citoyennes issues de notre charte et aux critères du Label Énergie Partagée.
- La solidité technico-économique du projet, évaluée avec l'aide de notre réseau d'experts des énergies renouvelables.

➔ INVESTIR EN FONDS PROPRES POUR QUE LES PROJETS VOIENT LE JOUR

Énergie Partagée Investissement s'engage en fonds propres, car ils constituent le besoin prioritaire des projets et conditionnent l'obtention d'un prêt. C'est aussi la composition des fonds propres qui va déterminer **la répartition des pouvoirs de gouvernance**, et donc la maîtrise citoyenne.



38,7 M€
collectés

Énergie Partagée
investit dans des
projets

117
projets
citoyens
financés



Les projets
produisent
de l'énergie

563 GWh
d'énergie
produite

soit la consommation
hors chauffage et eau
chaude sanitaire
de 480 000 personnes



Chiffres d'août 2023
Voir les chiffres actualisés

**Développons et finançons
ensemble vos projets !**

Nous pouvons vous appuyer en combinant solutions techniques et financières adaptées à votre contexte. **Contactez-nous !**

En août 2023

7 340

souscripteurs
Énergie Partagée

Souscrire à Énergie Partagée

Vous donnez du sens à votre épargne

Les citoyens
investissent
à Énergie
Partagée

Actionnaires
citoyens



La vente de
l'énergie génère
des revenus pour
les projets, pour
Énergie Partagée
et pour ses
actionnaires



Le placement Énergie Partagée

- ✓ **Transparence** sur l'utilisation de l'argent
- ✓ **100%** vers les projets d'énergie citoyenne
- ✓ Objectif de rentabilité de **4% bruts par an** pour une durée de placement de 10 ans minimum
- ✓ Argent récupérable **sans frais** une fois par an.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR FILIÈRE (en millions d'euros)



Chiffres d'août 2023

En devenant actionnaire Énergie Partagée, vous nous permettez d'**investir directement dans des sociétés de production d'énergie renouvelable** portées, financées et maîtrisées par des groupements d'habitants et de collectivités.

UN PLACEMENT ÉTHIQUE ET TRANSPARENT DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Une fois en service, la vente de l'énergie génère des revenus qui permettent de rentabiliser le projet et de dégager des bénéfices pour les investisseurs, dont Énergie Partagée et ses actionnaires.

Aurélien Mary,
Actionnaire Énergie
Partagée



« Il n'est pas toujours facile de s'engager dans un projet local. Mais vu l'urgence climatique, je veux contribuer à la transition énergétique ! Les placements financiers classiques peuvent être opaques et se révéler nocifs. Investir avec Énergie Partagée était pour moi une évidence. »

SOLIDAIRE ET RÉSILIENT CAR MUTUALISÉ

Même s'il existe un risque de perte en capital, ce risque est réparti sur la totalité des investissements d'Énergie Partagée. Cette mutualisation des risques garantit une meilleure résilience de l'ensemble face aux aléas de la production d'énergie renouvelable de chaque installation. Elle constitue une différence avec les plateformes de financement participatif ou avec l'investissement direct dans des sociétés de projets.

Passez à l'action ! Tout savoir sur la souscription à Énergie Partagée

Caractéristiques financières du placement

Type de produit	Part de capital Énergie Partagée Investissement
Orientation	Participation en fonds propres dans des sociétés de projets citoyens de production d'énergie renouvelable et d'économie d'énergie.
Société	Énergie Partagée Investissement - société en commandite par actions (SCA) à capital variable
Année de création	2008
Encours	34 009 652 € (au 7 décembre 2022)
Durée conseillée	10 ans
Montant de l'action	100,00 € + la prime d'émission (20 € en 2022)
Frais d'entrée :	3 % du montant souscrit (5 € minimum)
Frais de gestion / sortie	Aucun
Risque	Risque de perte en capital - rendement non garanti
Liquidité	Retrait possible une fois par an (sur demande préalable avant le 30 juin)



SÉCURITÉ

- Mutualisation du risque
- Modèles économiques prudents
- Stabilité des chiffres d'affaires



CONFIANCE

- Agréé ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale)
- Transparence totale
- Placement labellisé Finansol



PERFORMANCE

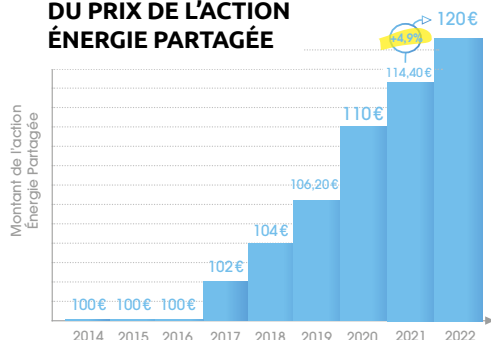
- Rémunération raisonnable sous forme d'une prime d'émission et/ou versement de dividendes voté chaque année en assemblée générale.



TRANSPARENCE ET INFORMATION :

- Information régulière sur les projets
- Vote en assemblée générale
- Conseil de surveillance représentant les actionnaires

ÉVOLUTION DU PRIX DE L'ACTION ÉNERGIE PARTAGÉE



COMMENT SOUSCRIRE ?

La souscription à Énergie Partagée se fait en ligne en moins de 5 minutes, Consultez le tutoriel juste ici :

energie-partagee.org/souscrire/pas-a-pas/



NOUS SOMMES ÉNERGIE PARTAGÉE

 Depuis 2010, nous fédérons, accompagnons et finançons les initiatives citoyennes de production d'énergie renouvelable.

 Notre réseau d'accompagnateurs régionaux et d'adhérents épaula étroitement les citoyen-ne-s et les collectivités qui se lancent dans l'aventure.

 Le placement en actions 100% énergie renouvelable d'Énergie Partagée réunit des milliers d'actionnaires citoyens et finance directement la transition énergétique.

38
animateurs

420
structures
adhérentes

7 250
citoyens
actionnaires

AGISSEZ AVEC NOUS !

VOUS SOUHAITEZ INVESTIR UNE PARTIE DE VOTRE ÉPARGNE AU SERVICE DE CES PROJETS ?

La souscription se fait en ligne. Rendez-vous sur :
energie-partagee.org/souscrire/
Une question ? Besoin de précisions ?
Ecrivez-nous à souscription@energie-partagee.org

VOUS AVEZ UN PROJET ET SOUHAITEZ NOUS EN PARLER ?

En fonction de votre demande, nous vous mettrons
en lien avec votre animation régionale. Écrivez-nous :
energie-partagee.org/contact/
Et par téléphone au : 01 80 18 92 21

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

Soutenu par



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

energie-partagee.org